



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 23816

Numéro SIREN : 808 012 553

Nom ou dénomination : 2THELOO FRENCH GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2017 sous le numéro de dépôt 35826

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 06-06-2017

N° DE DEPOT : 035826

N° GESTION : 2014B23816

N° SIREN : 808012553

DENOMINATION : 2THELOO FRENCH GROUP

ADRESSE : 13 rue Riblette 75020 Paris

MILLESIME : 2015

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 101	1 279	6 822	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 703	4 305	7 398	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	251 001	1 000	250 001	250 001
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 442		7 442	6 514
TOTAL (I)	278 247	6 584	271 663	256 515
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	2 093 012		2 093 012	1 270 978
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités				9 955
Charges constatées d'avance	29 391		29 391	23 333
TOTAL (II)	2 122 403		2 122 403	1 304 265
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	2 400 650	6 584	2 394 066	1 560 780

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2015		Au 31/12/2014	
	Net		Net	
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel dont versé :	1 938 395	1 938 395	1 938 395	
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale				
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves				
Report à nouveau	(517 548)			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(340 215)		(517 548)	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 080 633		1 420 847	
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	388 355			
Provisions pour charges				
TOTAL (II)	388 355			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341			
Emprunts et dettes financières diverses	434 595		64 671	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 296		51 164	
Dettes fiscales et sociales	318 846		24 098	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	925 078		139 933	
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	2 394 066		1 560 780	

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2015 au 31/12/2015			Du 25/11/2014 Au 31/12/2014
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 192 630		1 192 630	
Chiffre d'affaires Net	1 192 630		1 192 630	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1 122	
TOTAL (I)			1 193 752	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			632 627	53 319
Impôts, taxes et versements assimilés			7 659	
Salaires et traitements			373 092	29 920
Charges sociales			123 204	12 630
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 584	
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 586	
TOTAL (II)			1 143 752	95 869
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			50 000	(95 869)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			389 355	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			389 355	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(389 355)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)			(339 356)	(95 869)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Du 25/11/2014 Au 31/12/2014
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	859	421 679
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	859	421 679
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(859)	(421 679)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 193 752	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 533 966	517 548
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(340 215)	(517 548)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 192 630	79 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total du bilan avant répartition est de 2 394 066 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (340 215) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

La société 2Theloo French Group, société créée en 2014, a pour activité la gestion de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ainsi que l'administration, la gestion le contrôle et le développement de ces participations. La société met également en place la stratégie de développement ainsi que de la gestion de la marque utilisée par le groupe.

A ce titre, la société facture ses services à ses filiales directes et indirectes sur la base de contrats d'assistance.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Activité de la société

La société est une holding animatrice pour ses sociétés filles (cf. Paragraphe filiales et participations). En ce sens son activité dépend de l'hypothèse de continuité d'exploitation de ces structures qui ont reçu le soutien du groupe 2Theloo.

Création de la société Gaspro :

Cette société détenue à 100% a été constituée pour reprendre certains salariés de l'ancien prestataire du contrat SNCF attribué à la filiale Railway à compter de janvier 2015. La société Gaspro facture ses services de mise à disposition du personnel aux autres sociétés du groupe.

Report d'assemblée générale :

Suite à des difficultés rencontrées dans l'organisation administrative, le management de la société a obtenu du tribunal de commerce un report au 31 mars 2017 de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2015.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont uniquement constituées des licences d'utilisation des logiciels nécessaires à l'activité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------|
| • Licence Logiciel | 2 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans, |
| • Mobilier de bureau et matériel informatique | 3 ans, |

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de participations : 251.001 euros
- Dépôts de garantie : 7.442 euros

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2015, le management de la société n'a pas remis en cause la valeur comptable des titres et des avances en compte courant des filiales 2Theloo France et Railway compte tenu du caractère récent des activités correspondantes.

Cette évaluation sera revue en 2017 avec la révision des plans d'affaire des opérations françaises, et les impacts potentiels en termes de provision seront comptabilisés au 31 décembre 2016.

Pour ce qui est de la société Gaspro, des provisions ont été comptabilisées pour un total de 389 K€ (1 K€ en dépréciation de titres et 388 K€ en provision pour risque) sur la base de la situation nette au 31 décembre 2015.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu de l'effectif réduit inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considérée comme non significative.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 6.873 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

A la date de clôture et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Impôt sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société s'est constituée société mère pour l'application du régime d'intégration fiscale du groupe 2Theloo French Group dont le périmètre comporte les sociétés :

- 2Theloo Railway, société domiciliée au 13 rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro 807 678 511
- 2Theloo France, société domiciliée au 13 rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro 799 836 903

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportant l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7.500 € hors taxe.

Rémunération des dirigeants
Néant.

Evènement post clôture
Néant.

Effectif moyen

Catégories de salariée	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 938 395	1.00000	1 938 395
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 938 395	1.00000	1 938 395

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Clause retour à meilleure fortune	421 679
TOTAL	421 679

La clause de retour à meilleure fortune correspond à un abandon de créance partiel consentie par la société 2Theloo French Group pour un montant de 421.679 euros en date du 31 décembre 2014 sous la condition résolutoire de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune est constitué par la réalisation, au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2014, ce dernier inclus, d'un bénéfice net comptable (tel que figurant à la ligne "HN" du formulaire 2053 de la liasse fiscale) au moins égal à 25.000 euros.

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2Theloo Holding BV Prins Hendriklaan 17 - 1075AZ Amsterdam - Pays Bas	675 392	100.00

Liste des filiales et participations

Dénomination ----- Siège social	Capital ----- Capitaux propres	Q. P. Détenue ----- Divid. encaiss	Val. brute Titres ----- Val. nette Titres	Prêts avances ----- Cautions	Chiffre d'affaires ----- Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Railway 13 rue Riblette 75020 PARIS	250 000 (176 932)	100.00	250 000 250 000	430 446	2 893 341 (426 932)
2Theloo France 13 rue Riblette 75020 PARIS	10 (431 489)	100.00	1 1	1 236 285	611 842 (431 499)
Gaspro 13 rue Riblette 75020 PARIS	1 000 (388 355)	100.00	1 000	245 526	767 511 (389 355)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances viraments
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			8 101
TOTAL			8 101
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			
Mat. de transport			3 900
Mat. de bureau et info., mobilier			7 803
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			11 703
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	250 001		1 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 514		928
TOTAL	256 515		1 928
TOTAL GENERAL	256 515		21 732

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			8 101	
TOTAL			8 101	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers				
Mat. de transport			3 900	
Mat. de bureau et info., mobilier			7 803	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			11 703	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			251 001	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 442	
TOTAL			258 443	
TOTAL GENERAL			278 247	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.		1 279		1 279
TOTAL		1 279		1 279
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport		1 052		1 052
Mat. de bureau et informatique, mobilier		3 252		3 252
Emballages récup. et divers				
TOTAL		4 305		4 305
TOTAL GENERAL		5 584		5 584

Cadre B							
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		388 355			388 355
TOTAL II		388 355			388 355
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations		1 000			1 000
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		1 000			1 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)		389 355			389 355
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		389 355			
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 442		7 442
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 476	2 476	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	8 074	8 074	
Taxe sur la valeur ajoutée	121 719	121 719	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 960 273	1 960 273	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	471	471	
Charges constatées d'avance	29 391	29 391	
TOTAL	2 129 845	2 122 403	7 442
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 341	1 341		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	170 296	170 296		
Personnel et comptes rattachés	9 300	9 300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 015	50 015		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	257 033	257 033		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 499	2 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	434 595	434 595		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	925 078	925 078		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la soc a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 960 273	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	434 595	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(339 356)		(339 356)
Résultat exceptionnel (y compris participations)	(859)		(859)
Résultat comptable	(340 215)		(340 215)

Commentaire

Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Prov. Non déductible année de dotation	1 000	333
Total des déficits d'exploitation reportables	53 315	17 772
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL	(54 315)	(18 105)

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt -

2

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements Provisions réglementées : - Amortissements dérogatoires - Provision pour hausse des prix - Provision pour fluctuation des cours Autres :		
TOTAL		
Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - Provision pour congés payés - Participation des salariés Autres :		
Déficit reportable Intégration fiscale	746 623	248 874
TOTAL	746 623	248 874

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 420 847
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 420 847
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 420 847
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(517 548)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	517 548
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 420 847
Résultat de l'exercice	(340 215)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 080 633

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 880.69	
Dettes fiscales et sociales	19 514.39	8 493.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	111 395.08	8 493.00

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 880.69	
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	91 880.69	
Dettes fiscales et sociales	19 514.39	8 493.00
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	9 300.00	5 981.00
438200 Charges sociales sur congés à payer	3 900.00	2 512.00
438610 Taxe d'apprentissage _ payer	2 109.57	
438620 Formation continue _ payer	1 706.27	
448600 Etat Charges à payer	2 498.55	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	111 395.08	8 493.00

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2015	31/12/2014
Charges d'exploitation	29 391	23 333
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	29 391	23 333

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2015	31/12/2014	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	858.88	421 679.00	-420 820.12	-99.80
671200 Pénalités, amendes fiscales et pénales	858.88		858.88	-
671800 Autres charges exceptionnelles sur opérations de...		421 679.00	-421 679.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	858.88	421 679.00	(420 820.12)	(99.80)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(858.88)	(421 679.00)	420 820.12	(99.80)

2THELOO FRENCH GROUP

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 938 395 euros

Siege social : 13 rue Riblette 75020 PARIS

RCS PARIS n° 808 012 553

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 11 mai 2017

Le 11 mai 2017, à 19h, à Paris,

Le Président, la société 2THELOO HOLDING B.V., société de droit néerlandais 2THELOO HOLDING B.V., Besloten Vennootschap au capital de 675 392 euros , dont le siège est sis Prins Hendrikklaan 17, Amsterdam, 1075 AZ, NETHERLANDS (PAYS-BAS), immatriculée au registre du commerce et des sociétés néerlandais (Handelsregister) sous le numéro 50321609 , représentée par la société de droit néerlandais VENATOR VENTURE B.V., elle-même représentée par la société de droit néerlandais BUS BEHEER B.V., elle-même représentée par Monsieur Kees-Jan BUS, son représentant légal, Directeur général (Algemeen directeur),

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle ordinaire sur les comptes dudit exercice ;

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social débuté le 1er janvier 2015 et clos le 31 décembre 2015, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font apparaître une perte de 340 215 euros.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Il arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 1 192630 euros et une perte de 340 215 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le président examine ensuite l'affectation du résultat.

Le président décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 340 215 euros de la manière suivante :



Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 340 215 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 340 215 euros
- Solde du report à nouveau, soit 857 763 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Président décide de convoquer les associés en assemblée générale ordinaire annuelle le 11 mai 2017 à 10 heure, au siège social, 9 rue Riblette -75020- PARIS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président constate qu'il a tout ce qui est nécessaire pour assurer la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

RAPPORT - RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'associé unique, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'associé unique.

COMMUNICATION A L'ASSOCIE UNIQUE

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer son droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre.

Le Président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par

Monsieur Kees Jan BUS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

2THELOO FRENCH GROUP

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 938 395 euros

Siege social : 13 rue Riblette 75020 PARIS

RCS PARIS n° 808 012 553

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

La société 2THELOO HOLDING B.V., associé unique et Président de la Société 2THELOO FRENCH GROUP, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la Société, immatriculée en novembre 2014, tient principalement à la gestion des toutes les opérations se rapportant à la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et la mise en place de la stratégie de développement du portefeuille de marque du groupe.

La Société, qui est une société holding, détient l'intégralité du capital de deux filiales (2THELOO RAILWAY et 2THELOO FRANCE) exerçant principalement l'activité d'implantation, d'exploitation et de développement de boutiques-toilettes et d'une filiale, GASPRO PLUS, immatriculée en mars 2015, exerçant une activité de nettoyage de locaux.

L'exercice déficitaire clos le 31 décembre 2015 témoigne du challenge à relever par le groupe français 2THELOO dont la Société est holding et des difficultés et contraintes rencontrées afférentes au lancement, par le groupe, de cette activité récente et d'un nouveau concept en France.

Sur le plan social, l'effectif moyen de la Société était de 8,17 équivalents temps plein.

Il convient de signaler que Monsieur Niels WESTENDORP a été nommé Directeur général de la Société le 31 décembre 2014 et qu'il a démissionné de son mandat quelques mois plus tard (la décision a été publiée par greffe du Tribunal de commerce le 23 juin 2015).

Les sociétés BDO France LEGER & ASSOCIES et DYNA AUDIT sont respectivement devenues commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société (la décision a été publiée par greffe du Tribunal de commerce le 23 juin 2015).

Il convient encore de signaler que la société 2THELOO FRENCH GROUP est devenue président de la société 2THELOO FRANCE (décision publiée par le greffe du Tribunal de commerce le 7 mai 2015) et de la société 2THELOO RAILWAY (décision publiée par le greffe du Tribunal de commerce le 23 mai 2015).

Enfin, en considération de difficultés d'organisation administrative et comptable, la Société a obtenu du Tribunal de commerce de Paris l'autorisation d'effectuer les formalités d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2015 pour le 31 mars 2017 et la Société s'est constituée, à compter du 1^{er} janvier 2015, société mère pour l'application du régime de l'intégration fiscale au groupe 2THELOO FRENCH GROUP composé, outre la Société, des sociétés 2THELOO RAILWAY et 2THELOO FRANCE.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE LE 31 DECEMBRE 2015

Depuis la clôture de l'exercice social clos le 31 décembre 2015, la Société a poursuivi son activité de société holding.

Il est à noter que la société 2THELOO France, sa filiale, a « absorbé », par transmission universelle de patrimoine, ses six filiales au 31 décembre 2016.

Enfin, Monsieur Almar HOLTZ, président de la Société a démissionné et d'une part, la société 2THELOO HOLDING B.V. a été nommée président pour lui succéder et, d'autre part, Monsieur Kees-Jan BUS est devenu Directeur général par décision du 25 avril 2017.

Aucun autre événement significatif n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

A moyen terme, la Société devrait bénéficier des résultats prévisibles de ses filiales qui devraient gagner en fréquentation des boutiques-toilettes (suite à la finalisation des travaux d'aménagements des sites de 2THELOO RAILWAY et à la reprise des activités touristiques en France sous réserve de nouveaux actes terroristes).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a décidé de créer la société à responsabilité limitée unipersonnelle GASPRO PLUS dont elle détient l'intégralité du capital social.

La Société détient l'intégralité du capital et des droits de vote des sociétés 2THELOO RAILWAY, 2THELOO France (qui détient elle-même l'intégralité du capital des sociétés SAHAU, SARIVO, SAGETA, SAMOOVE, SALIN et WANT IT CLEAN et qui les a « absorbé » par transmission universelle de patrimoine à effet du 31 décembre 2016) et GASPRO PLUS. Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance (x1.000 eur)	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours (0-30)	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours (30-60)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (60-90)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (90+)
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2015	65 €	81 €	17 €	7 €
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2014	0 €	0 €	0 €	54 €

Solde des dettes au 31 décembre 2015 : 170 296 euros (contre 54 136 euros au 31 décembre 2014).

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 192 630 euros (aucun chiffre d'affaire n'a été réalisé lors de l'exercice clos le 31 décembre 2014) ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 193 752 euros (la Société n'a réalisé aucun produits d'exploitation lors de l'exercice clos le 31 décembre 2014) ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 143 752 euros contre 95 869 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le résultat d'exploitation ressort à 50 000 euros contre (95 869) euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 373 092 euros contre 29 929 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des charges sociales s'élève à 123 204 euros contre 12 630 euros au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 8,17 équivalents temps plein;

Il est précisé que la Société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire au cours de l'exercice.

Compte tenu d'un résultat financier de (389 355) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (339 356) euros contre (95 869) euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (859) euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (340 215) euros contre (517 548) euro au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 394 066 euros contre 1 560 780 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 340 215 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 340 215 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 340 215 euros
- Solde du report à nouveau, soit 857 763 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes.

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

11 mai 2017,

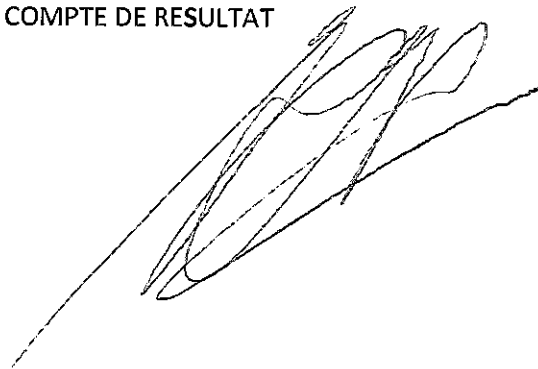
Le Président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par

Monsieur Kees Jan BUS

ANNEXE : BILAN et COMPTE DE RESULTAT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned to the right of the text 'ANNEXE : BILAN et COMPTE DE RESULTAT'.

2THELOO FRENCH GROUP

13, rue Riblette
75020 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Le 9 mai 2017

2THELOO FRENCH GROUP

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2THELOO FRENCH GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « Activité de la société » page 8 de l'annexe.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

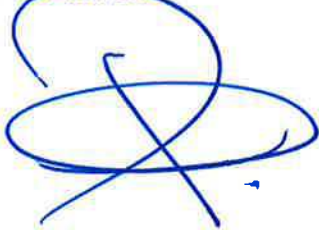
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 9 mai 2017



BDO France - Léger & associés
Représenté par **Eric PICARLE**
Commissaire aux comptes